

Démarche : Demande d'autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière  
Organisme : DDTM 34 / SIESR

## Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

## Formulaire

Demande d'autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière dans le cadre de :

- première demande d'autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière
- Renouvellement autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière.

- Changement de résidence dans un autre département.

### Demande autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Autorisation d'animer (1ère demande).
- Renouvellement autorisation d'animer.
- Changement de résidence dans un autre département.

## Demandeur

### Nom de naissance

--

### Nom d'usage

--

### Prénom

--

### Date de naissance

--

# Demande d'autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière

## N° d'autorisation

A renseigner uniquement dans le cas d'un renouvellement ou d'un changement de résidence dans un autre département.

## Adresse

### N° de rue

### Nom de rue

### Complément d'adresse

Résidence, escalier, bâtiment, ou toute autre précision utile....

### Code postal

### Nom de commune

### Adresse e-mail

### N° de téléphone

### Conditions préalables

Le demandeur doit cocher la case attestant qu'il a bien pris connaissance des informations qui suivent :

- Le demandeur doit soumettre une demande de renouvellement de son autorisation avant sa date de fin de validité sous peine du retrait de celle-ci par le Préfet.  
Pour les experts en sécurité routière, les visites médicales sont à effectuer tous les 5 ans pour les usagers de moins de 60 ans, tous les 2 ans pour les usagers âgés de 60 à 76 ans et tous les ans pour les usagers de plus de 76 ans.
- Le Préfet complète le dossier par un extrait du casier judiciaire n°2.

## Demande d'autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière

- L'autorisation d'animer peut être suspendue ou retirée dès lors que les conditions préalables à sa délivrance ne sont plus remplies.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Photos d'identité

### Formulaire de recueil des photos d'identité

Afin de finaliser votre dossier et vous faire parvenir votre autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière, veuillez nous adresser par courrier :

- 2 photographies d'identité récentes et identiques collées sur le formulaire à télécharger ci-dessous :

<http://www.hérault.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Education-Routiere/Vous-etes-un-animateur-de-stage-a-la-sensibilisation-a-la-securite-routiere>

- une enveloppe affranchie au tarif en vigueur pour 20 grammes et libellée à votre adresse,

Ces documents sont à envoyer à :

DDTM 34 / SIESR / UCAE  
181 Place Ernest Granier  
CS 60556  
34064 Montpellier cedex 02

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Pièces jointes

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du justificatif d'identité (recto-verso)

Copie lisible de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pour les ressortissants étrangers

Pour les ressortissants étrangers, justificatif de situation régulière au regard du droit des étrangers en France en cours de validité.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie justificatif de domicile

Facture d'électricité, téléphone...

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Permis de conduire recto

Copie lisible du recto du permis de conduire.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Permis de conduire verso

Copie lisible du verso du permis de conduire.

## Demande d'autorisation d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie recto de l'autorisation d'enseigner

Copie lisible recto autorisation d'enseigner en cours de validité pour l'animateur expert en sécurité routière.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie verso de l'autorisation d'enseigner

Copie lisible verso autorisation d'enseigner en cours de validité pour l'animateur expert en sécurité routière.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du ou des diplômes complémentaires

Copie lisible de :

- BAFM (Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur).
- BAFCRI (Brevet d'animateur pour la formation des conducteurs responsables d'infractions).
- Qualifications reconnues équivalentes telles que définies à l'article R212-3-1 du Code de la route (pour les titulaires de qualifications acquises dans un autre état membre de l'union européenne ou dans un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen).

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Diplôme de psychologue

Copie lisible d'un des diplômes mentionnés à l'article 1er du décret n°90-255 du 22 mars 1990 qui fixe la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie justification inscription au fichier ADELI

Pour les psychologues, copie justificatif d'inscription au registre national (fichier ADELI) pour l'animateur psychologue.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de formation initiale à l'animation

Attestation de formation initiale à l'animation des stages de sensibilisation à la sécurité routière destinés aux conducteurs infractionnistes.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de formation continue

Attestation de formation continue à l'animation des stages de sensibilisation à la sécurité routière destinés aux conducteurs infractionnistes.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie de la dernière autorisation d'animer

Dans le cas d'un renouvellement, joindre la copie de la dernière autorisation d'animer